N° 126 — 22e Année

LE NUMERO CINQ CENTIMES

Vendredi 6 Mai 1910

REDACTION :
ROUBAIX, rue Richard-Lenoir, 13, près du théâtre du Fontenoy. — (Téléphone 651)
TOURCOING, rue Veria, 53. (Téléphone 157)

Siège administratif :
Rue de Béthune, 27, à Lille

PRIX DES ABONNEMENTS :
Roubaix-Tourcoing :
Trois mois : 4 fr. 50 — Un an : 18 fr.
Nord et Départements limitrophes :
Trois mois : 5 francs — Un an : 20 francs
Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois et sont payables d'avance

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

PRIX DES ANNONCES :
ANNONCES . . . . . 0 fr. 25 la ligne
RECLAMES . . . . . 0 fr. 50 —
FAITS DIVERS . . . . 0 fr. 75 —
LOCALES . . . . . 1 fr. » —

Les annonces seront reçues aux bureaux du Journal ; à Paris, dans nos bureaux 30, rue Taitbout.

TÉLÉPHONE
A ROUBAIX : N° 651 | A TOURCOING : N° 157
A LILLE : N° 97

LA GRÊVE A DUNKERQUE A VÉCU

LA JOURNÉE

— L'assassin d'Elen Vandamme a été arrêté et a avoué son crime.

— La grève à Dunkerque touche à sa fin.

— Les Courses de Lille, malgré le mauvais temps, ont été courues avec succès.

OPINIONS

AU DRAPEAU!

Entre le premier et la second tour de scrutin, la journée du Premier Mai apparaissait à quelques-uns pleine de menaces. Pour un peu, le gouvernement aurait été accusé d'imprévoyance, pour n'avoir pas doulé de la sagesse de la population laborieuse et pour avoir eu confiance dans sa force morale. Les réactionnaires, qui s'aporétaient d'avance à diriger le plus âpre des réquisitoires contre le régime républicain, en sont pour leurs espérances intimes ; ils ne peuvent faire grief à M. Briand d'avoir pris des mesures d'ordre al de n'avoir pas eu besoin de recourir aux moyens de contrainte.

Le parti des violents, des propagandistes par le désordre sort amoindri de l'aventure, au grand profit des réformistes et des démocrates de toua ceux qui n'attendent le progrès social que du bulletin de vote.

Un incident tragique aurait déchaîné les passions, surexcité les colères, attiré les haines. Rien de pareil ne s'asl produit. Le péril d'une manifestation turbulente et désordonnée a été évité et tous les amis des réformes, tous les partisans de la marche en avant, doivent s'en féliciter grandement.

Plus que tout autre gouvernement, la République, régime d'opinion et de suzeraineté populaires, est susceptible d'assurer l'ordre public si elle n'est pas complètement à l'abri des échauffourées, elle a les plus grandes chances d'y échapper, à cause de ses origines, de son principe, et aussi en raison de son effort continu vers le mieux-être, vers l'amélioration du sort du plus grand nombre.

A la veille du scrutin de ballottage, alors que presqua partout la question est nettement posée entre la maintien au pouvoir des représentants des nouvelles couches sociales, dont Gambetta a prédit l'avènement, et la restauration de la politique de résistance de conservatisms et de réaction, c'est-à-dire, en somme, entrs les continuelaura et les adversaires de notre grande Révolution française, celle de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, il n'est pas hors de propos qua cette affirmation de l'ordrs républicain dans la liberté se renouvelle et s'accentue.

Aucun prétexte ne reste offert aux citoyens timorés, craintifs qui, par peur du désordre, iraient à droite. C'est an dehora de la République, et contre elle, que sa tourne l'éventualité de troubles dont seuls pourraient profiter les ennemis du gouvernement républicain. Bien inspirés, les vrais conservateurs, ceux qui redoutent les aventures, sa rallieraient avec sincérité au régima le mieux fait pour sauvegarder les intérêts privés en ce qu'ils ont de plus légitime et de plus respectable.

Par conséquent, dans la batailla qui continue et qui, d'ailleurs, n'a jamais été interrompue, depuis le 24 mai, depuis le 16 mai, rian ne serait plus néfaste pour ceux qu'on appelait autrelois des hommes d'ordre que d'accorder leurs suffrages à d'autres qu'aux républicains des diverses nuances.

A l'heura qu'il est, las divergences de doctrine et de programmis importent peu. Partout où le devoir de discipline républicaine doit être pratiqué, il s'impose sana réserva, il ne comporte aucune défaillance. Et plus les scrupules politiques paraissent s'opposer au ralliement, plus celui-ci prend de force et de couleur, plus il est méritoire et efficace.

Il ns s'agit pas de savoir en ce moment ce que pense tel ou tel de la réforme électorale, de sa nature et de son ampleur, mais bien, de ne pas laisser s'affaiblir la majorité de gauche, sana laquelle tout deviendrait incertain et précaire.

Chacun de nous, an remplissant son devoir civique, doit rechercher ce qui rapproche le plus. Aucun lien n'est plus fort que la communauté de dévouement au suffrage universel, au gouvernement du pays par le pays, à la société civile, à la démocratie. Sania la République, telle qu'elle est, avec la sécurité qu'elle offre au point de vue national, et ses perspectives de progrès indéfini, est assez belle pour rapprocher les cœurs dans le culte commun de la patrie, de la justice et de la solidarité.

Paul STRAUSS,
Sénateur de la Seine.

CAUSERIES MÉDICALES

La Fièvre typhoïde

Tout récemment les journaux locaux relataient des cas de contagion de fièvre typhoïde, qui se seraient produits, à l'hôpital Saint-Sauveur de Lille, dans des conditions témoignant d'une véritable incurie de la part des personnalités responsables du bon fonctionnement de cet établissement.

Il n'entre pas dans le rôle d'un chroniqueur scientifique de rechercher dans quelles conditions ces faits désastreux se sont produits; mais il lui est, en revanche, permis de saisir cette occasion pour rappeler succinctement aux lecteurs du *Progrès du Nord* ce qu'est la fièvre typhoïde, comment on le prend et surtout comment on peut s'en prémunir.

Parlez, aujourd'hui, de fièvre typhoïde à qui que ce soit un peu au courant des choses de l'hygiène, et il vous répondra que l'eau contaminée est la grande coupable, ainsi que les huîtres, les légumes consommés crus, qui peuvent avoir été souillés par le germe fatal.

Or, il résulte d'une récente discussion à l'Académie de Médecine, que l'apparition de cas isolés et même de certaines épidémies peut s'expliquer par la contagion immédiate d'homme à homme. Certains individus, ayant été autrefois atteints de la maladie, continueraient à en véhiculer le microbe dans leur tube digestif, et seraient alors les propagateurs inconscients du fléau. Il paraîtrait même que cette cohabitation fâcheuse pourrait se prolonger pendant plusieurs années. Ce qu'il y a de plus dangereux, c'est qu'on retrouverait parfois le microbe de la fièvre typhoïde dans l'intestin d'individus guéris depuis longtemps, alors même qu'ils n'auraient été qu'effleurés par la maladie. On va même jusqu'à nous affirmer que les personnes ayant vécu auprès d'un typhique peuvent porter en elles le germe morbide, sans pour cela avoir présenté la moindre atteinte du mal.

On conçoit très bien qu'il faille prendre contre un convalescent de fièvre typhoïde des précautions analogues à celles qu'on prend vis-à-vis d'un convalescent de scarlatine, de diphtérie, etc. Mais il ms paraît exagéré, sous prétexte de prophylaxie, de venir jeter l'effroi avec des histoires mystérieuses de tel ou tel malade qui, 20 ans après sa guérison, véhiculait encore des microbes de la fièvre typhoïde. On oublie trop facilement ces cette circonstance que tous les microbes, mêms les plus virulents, peuvent à un moment donné vivre dans notre organisme à l'état d'hôtes inoffensifs, si qu'il faut tout un concours de circonstances, d'affaiblissement du terrain, de valeur de virulence, pour les voir devenir à nouveau dangereux.

Et que fait-on sur le terrain ? Pour toutes les maladies son rôle est dominant. Est-ce que le grain de blé le plus beau est capable de germer et de se reproduire dans un grenier ou sur un sol inculte ? ne lui faut-il pas un terrain propice, sans lequel il est condamné à rester inerte et inutile ? Les microbes ne se comportent pas autrement.

Enfin ne trouvera-t-on pas que le public a déjà assez de « phobies » sans aller encore lui en créer une nouvelle. Si l'on continue, nous verrons bientôt aos ménagères, avant de laisser entrer chez elles une servante, aller s'enquérir de tout son passé morbide; et, comme, d'autre part, les bactériologistes nous affirment qu'on peut avoir le microbe typhique sans avoir jamais eu la maladie, je ne vois pas pourquoi on ne créerait pas de nouveaux fonctionnaires « chargés d'analyser les » excreta » de nos cuisinières ou femmes de chambre, et de leur délivrer un certificat de.... virginité intestinale.

Je ne veux pas nier d'une façon absolue la possibilité de la contagion par un « porteur sain » de bacilles, mais ce sont là des conditions épidémiologiques très rares. En revanche, nous ne devons jamais oublier la diminution considérable de la morbidité typhoïdique dans notre pays, du fait seul de l'amélioration du régime des eaux.

***

La preuva de l'énorme influence des eaux dans la propagation de la fièvre typhoïde réside dans ce fait si frappant, signalé invariablement tous les ans par le statistique de l'armée, que la morbidité typhoïde en France a toujours son minimum dans notre région; dans notre 1er corps d'armée, où l'assainissement des eaux de boisson a été la préoccupation constante; tandis que le maximum se trouva imperturbablement dans le XVe et le XVIe corps. De telle sorte que le Midi, que l'on retrouve si souvent contre le Nord au point de vue économique, vient encore par son manque d'hygiène et par la négligence de ses municipalités, compromettre la santé et la vie de nos enfants lorsque la vie militaire ou d'autres circonstances les appellent dans cets régrons perpétuellement contaminées.

Ce minimum de morbidité constaté dans le Nord est encore en faveur de notre boisson régionale. Chez nous, on ne boit au manger ou en lutant, que de la bière, c'est-à-dire un liquide stérilisé et conservé à l'abri de l'air. Dans le Midi, au contraire, on boit de l'eau plus ou moins aromatisée avec des essences ou du vin. D'autre part, les départements les plus contaminés après ceux du Midi, appartiennent au IIe, au IVe et au Xe corps d'armée (Rouen, Le Mans, Rennes) où l'on boit du cidre, souvent fabriqué, ou tout au moins mélangé, dans les campagnes, avec l'eau des mares.

Ce qui ja vient de dire prouve que l'eau contaminée est dangereuse lorsqu'on la mélange à diverses boissons. Ainsi, on connaît un certain nombre d'épidémies dues à l'ingestion d'un lait souillé. Outre les additions frauduleuses d'eau suspecte, le fermier peut inconsciemment contaminer son lait en lavant ses récipients avec une eau impure.

Je n'ai pas besoin de rappeler les cas de fièvre typhoïde dus à l'absorption d'huîtres provenant de parcs contaminés par des eaux d'égouts.

Une autre cause fréquente de fièvre typhoïde réside dans l'épandage direct des matières fécales humaines sur le sol destiné à la culture maraîchère. Je dirai tout à l'heure comment on pourrait obvier à cette pratique défectueuse.

J'ai dit plus haut que le danger de la contagion par des individus guéris depuis longtemps ou même n'ayant jamais eu la fièvre typhoïde, me paraissait bien peu important, ou que, dans tous les cas, la valeur de cette cause de propagation était bien minime. Mais il n'en est pas de même lorsqu'il s'agit d'un typhique, atêms dès le début de son affection. Les personnes qui le soignent ou qui vivent près de lui doivent prendre les plus grandes précautions vis-à-vis de tous les « excreta » et de tous les objets servant au malade. Combien d'épidémies de famille sont dues à un défaut d'hygiène individuelle : des mains souillées portant le contage sur les aliments ; des mouches déposant sur ces alimente des parcelles de déjections typhiques ; des linges transportés et lessivés sans précautions préalables ; des matières fécales, des urines vidées sur les fumiers, dans le jardin, ou même à la rue, sans aucune désinfection ; telles sont les causes habituelles de contagion directe.

***

La connaissance parfaite des modes de propagation de la fièvre typhoïde nous rend très facile l'application des règles d'une saine prophylaxie.

Si l'on a le malheur d'avoir chez soi un typhique, il faudra d'abord l'isoler. C'est un vrai scandale de constater que les Administrations hospitalières donnent le mauvais exemple en laissant dans les salles communes les typhiques, qui sont ainsi soignés au contact de tous les autres malades qu'ils contaminent fréquemment.

Une désinfection minutieuse devra être quotidiennement effectuée sur les matières fécales, les urines, les produits d'expectoration, les linges souillés. Tous les objets servant aux malades (assiettes, verres, fourchettes, etc.), devront être mis de côté et ne servir qu'à lui. Pendant trois à quatre semaines après la guérison, toutes les précautions dites plus haut seront observées.

Voilà pour la contagion directe. D'autre part, et d'une façon générale, on doit veiller en tout temps à la pureté de l'eau de boisson et de toilette ; faire bouillir toute eau suspecte ; ne jamais consommer que du lait bouilli. La bière est sans danger ; mais si, dans nos voyages, nous allons dans des pays à cidre, à vin ou à petit, nous devrons éviter de boire des cidres doux ou des vins doux dont la fermentation pas assez avancée n'a pu stériliser l'eau impure qui risque d'y avoir été ajoutée.

Les mouches, surtout à la campagne, peuvent devenir un agent redoutable de propagation de la fièvre typhoïde. Outre les précautions domestiques bien connues, il y a intérêt à répandre sur les fumiers et dans les fosses d'aisance de l'huile de schiste.

Reste la question de l'épandage direct des matières fécales humaines. Les légumes consommés crus : cresson, salades, radis, tomates, etc..., ainsi que les fraises, peuvent être ainsi contaminés. On ne devra donc jamais les manger sans leur avoir fait subir un lavage minutieux à l'eau pure.

D'autre part, tout en tenant compte des intérêts très respectables de l'Agriculture, des petits agriculteurs surtout qui ne peuvent se procurer des engrais chimiques du prix élevés, et mettant en balance la santé précieuse de nos populations et celle des agriculteurs eux-mêmes souvent victimes de leur pratique défectueuse, ne pourrait-on pas instituer une réglementation administrative ayant force de loi - Certes, je n'irai pas aussi loin que le rapporteur de l'Académie de Médecine, qui demande l'interdiction *absolue* de l'épandage sur les terrains maraîchers où l'on cultive les légumes mangés crus. On pourrait, il me semble, rechercher les moyens pratiques d'arriver, sans fâcher le cultivateur, à rendre cet épandage le moins nuisible possible, en ne le tolérant qu'à une distance minimum de 100 mètres des habitations, puits ou sources, et en demandant aux agriculteurs de toujours désinfecter « l'engrais humain » à l'aide de la chaux, avant de l'étendre sur les terrains de culture. Le département du Nord, qui a été si souvent à l'avant-garde de toutes les initiatives heureuses en matière d'hygiène sociale, devrait être le premier à montrer le bon exemple pour cette dernière réforme, qui, à mon sens, concilierait tous les intérêts matériels avec le souci que nous devons avoir de protéger la santé publique et de ne jamais nous nuire les uns les autres.

Docteur RAMEAU.

ECHOS

La Gloire,

Paulhan a repoussé les offres d'un impresario pour un engagement de six semaines dans un music-hall.

Il lui suffit sans doute de paraître chaque soir pendant cinq à dix minutes et on lui aurait donné 6.750 francs par semaine.

Paulhan est un modeste.

Les Autos du Kaiser.

L'empereur Guillaume a la passion de l'automobilisme et cette passion se traduit par la présence dans ses palais et ses propriétés de vingt-deux voitures, dont deux camions de transport.

Toutes ces voitures sont peintes couleur fraise avec des filets fonds et or ; elles portent les armes impériales sur les portières et les caisses.

La plupart sont des landaulets. Elles sont munies à leur avant du fanion rouge de la maison royale de Prusse en territoire prussien et du fanion impérial jaune dans les autres parties de l'Empire.

Une trompette à quatre notes est le signal propre aux voitures automobiles où se trouvent l'empereur et l'impératrice. Celles de la suite ou celles des princes ou des princesses de Prusse n'ont qu'une trompette à deux notes.

La conduite et l'entretien de ces voitures exigent l'emploi de quatre mécaniciens-chefs, de deux mécaniciens en second, d'un inspecteur et d'un nombre fort élevé de chauffeurs de moindre qualité ; ce nombreux personnel est placé sous les ordres du lieutenant Zeuse.

A DUNKERQUE

La Grève Générale a vécu

Les dockers ayant résolu, jeudi, de reprendre le travail au port, les ouvriers de toutes les corporations décident de suivre leur exemple. — Vendredi Dunkerque aura retrouvé sa physionomie laborieuse, seuls les ouvriers du Bâtiment chômeront, maintenant leurs revendications particulières.

Dunkerque, 5 mai.

Voici quelques détails sur les incidents qui ont marqué la soirée de mercredi.

La Réunion à la Bourse du Travail, mercredi soir

Un nouveau délégué de la C. G. T.

Elle eut lieu à 7 heures ½, comme elle avait été annoncée.

On attendait le citoyen Perdricat, secrétaire de la Fédération du Bâtiment, ce fut le citoyen Lemont, de la C. G. T., secrétaire de la Fédération des Mensuisiers, qui parut à la tribune.

L'orateur engagea les grévistes à la résistance et, surtout, prêche la solidarité de tous les travailleurs, s'étonnant de ce que, dans le conflit actuel, des défections aient été constatées, un peu dans toutes les corporations.

La réunion prit fin, après qu'on eut acclamé la continuation de la grève générale.

La sortie. — Les incidents

Les grévistes se plaignent quotidiennement du grand déploiement de troupes et d'un service d'ordre trop rigoureux, et les autorités, d'autre part, n'ayant aucune raison de redouter des troubles, un essai avait été tenté.

Des agents et quelques gendarmes avaient seuls été postés à l'extrémité des rues abouttissant à la Bourse du Travail. Pas de troupes en vue.

D'ailleurs M. Carré, l'actif commissaire central, veillait personnellement.

Les grévistes n'aperçevant ni cavaliers, ni fantassins, se crurent libres de manifester à leur gré.

Deux bandes se formèrent, l'une prit par la rue du Lion-d'Or, tandis que l'autre se dirigeait, par la Place de la Gare, vers Saint-Pol-sur-Mer.

La première bande, forte de 250 hommes se heurta à un cordon d'agents à l'extrémité de la rue du Lion-d'Or, alors que la seconde bande, d'une force égale à la première, se rencontrait avec une patrouille de gendarmes à cheval, place de la Gare.

Les représentants de l'autorité furent, de part et d'autre, pris à partie par les manifestants.

Des dragons furent demandés d'urgence. Ils accoururent et des charges furent opérées.

Les grévistes se réfugièrent dans les escaliers des maisons dont les portes de couloir n'avaient pas encore été closes, et, notamment, jusque dans l'épicerie Martin, quai de Mardyck.

Treize d'entre eux furent appréhendés au fort de la manifestation ; puis un quatorzième ouvrier, le journalier Charles Paydt, 32 ans, demeurant à Saint-Pol-sur-Mer, qui s'était rendu coupable de jets de pierres.

Les prisonniers furent interrogés à la Préfecture, par M. Le Héroué-Keryset, procureur de la République, en présence de M. Vincent, préfet du Nord, de M. Beahoure, et de M. Tarquem.

Onze arrestations sont maintenues

Un peu après minuit, trois des grévistes arrêtés furent remis en liberté, les nommés : Rossi, Beck et Pinel. Onze furent maintenus et conduits en voiture à la maison d'arrêt, sous bonne escorte.

7 heures du matin.

La nuit s'est achevée dans le plus grand calme.

Deux nouveaux escadrons arrivent

Jeudi matin, à 3 heures 50, deux escadrons du 5e dragons, cantonnés à Compiègne étaient débarqués à la gare.

Le but des autorités, en faisant venir de nouvelles troupes, est de permettre la rélève plus fréquente des soldats employés au service d'ordre, lesquels sont été très surmenés, tous ces jours.

Prisonniers réclamés

M. le Procureur de la République a fait remettre en liberté, à l'instant, les grévistes arrêtés dans la soirée de mercredi.

Un seul d'entre eux, Charles Paydt, a été maintenu en état d'arrestation, car il s'agit pour lui, d'un délit nettement caractérisé.

Les autres seront vraisemblablement poursuivis sous la bénigne inculpation de lapage nocturne.

L'aspect de la ville

Il est entièrement rassurant. Fiacres et tramways circulent à travers les places et les rues, comme à l'ordinaire.

Cependant, les tramways qui font le service de Malo-les-Bains à la gare, n'effectuent pas le parcours complet et arrêtent place de la République, aux heures de réunion des ouvriers.

La ligne des dérses ne fonctionne pas.

Un chantier rempli de pierres, aux abords de la gare, est gardé par une compagnie du 127e de ligne.

3 compagnies sont postées sur la place de la gare.

Enfin, des patrouilles de cavaliers ne cessent pas de battre le pavé des rues et des places.

M. le Préfet circule en ville.

Les intentions des ouvriers

Il est difficile de les connaître, précisément.

En effet, c'est aujourd'hui jour de chômage légal, et, dès lors, on n'a pas, pour se fixer, les débauchages ou les reprises signifiés que ne manqueraient pas de se produire, tout autre jour.

A BOURBOURG

Deux cents tordeurs d'huile devaient se réunir à Bourbourg. Des troupes sont aussitôt envoyées dans cette localité.

Réunion des dockers à la Bourse du Travail

A 7 heures ½, les ouvriers dockers se sont réunis à la Bourse du Travail.

Les mesures d'ordre spéciales dont on entoure toutes les réunions, ont été prises.

A 8 heures 40, la réunion prend fin.

Les grévistes sortent de la salle l'« Avenir » (Bourse du Travail), les mains dans les poches, du petit pas qui leur est habituel.

Qu'ont-ils décidé ?

M. le Préfet reçoit une délégation ouvrière

A 9 heures, M. le Préfet, qui se trouve place de la Gare, est rejoint par une délégation composée de Debrock, secrétaire-adjoint du syndical du Port, conseiller municipal, et quatre ouvriers du port : Lemy Couton, Spriyet et Bourgain.

M. Vincent se dirige avec eux vers une salle d'attente et là, les délégués exposent le but de leur démarche. Il est question des sanctions qui pourraient être prises à l'égard des ouvriers arrêtés ou dans le cas d'être poursuivis, à la suite des événements successifs de cette semaine.

M. le Préfet prie la délégation de se rendre à la sous-préfecture où elle exposera tout au long ses désirs, alors il lui fera réponse.

A la sous-préfecture

Les délégués, suivant cette invitation, se présentent à 10 heures, à la sous-préfecture. Ils sont reçus aussitôt par M. Vincent.

Les délégués du port demandent que toutes poursuites soient suspendues. Alors c'est la reprise probable.

Le secrétaire-adjoint du Syndical du port prend la parole au nom de ses camarades.

Il demande à M. le Préfet de vouloir bien lui donner l'assurance qu'aucune arrestation nouvelle ne sera opérée et que, d'autre part, aucune poursuite nouvelle ne sera exercée, concernant les événements qui se sont déroulés depuis lundi.

Les grévistes connaissent, en effet, que des suppléments d'enquête ont été ordonnés par M. le Procureur de la République. Si M. le Préfet consent à faire suspendre toutes poursuites, c'est la reprise du travail presque certaine, du côté des dockers au moins.

M. le Préfet répond que si des délits nouveaux viennent à être commis, de nouvelles arrestations seront opérées et malgaeuses, s'il y a lieu.

Quant aux délits anciens, quatre affaires font l'objet d'informations judiciaires.

Elles se rapportent d'abord à deux arrestations opérées mercredi, celles de Maurice Petit, arrêté rue Royale, au cours de l'après-midi, pour injures et violences envers le caporal Lucien Breyne, du 33e de ligne, et celle de Charles Paydt, arrêté dans la soirée.

Enfin, deux autres ouvriers, laissés en liberté, seront poursuivis pour des délits commis dans la journée de lundi.

M. le Préfet ajoute que Paydt et Petit, ne comparaîtront pas en Correctionnelle avant trois jours, afin que soit assurée leur défense. Quant aux autres, ils ne seront pas jugés avant le 14 mai.

Délégués ouvriers à la prison

Deux des délégués, Debrock et Couton, sont autorisés, sur leur demande, à aller rendre visite à la prison aux deux prisonniers mentionnés ci-dessus, afin de leur demander s'ils désirent faire choix d'un avocat.

Nouvelle réunion des dockers, à midi

A midi, a lieu une nouvelle réunion des ouvriers dockers, afin que leurs délégués qui ont été reçus par M. le Préfet, leur fassent connaître les résultats de l'entrevue.

Les dockers rendront la vie au port vendredi matin

La réunion des ouvriers dockers a pris fin à une heure. Ainsi que cela était à prévoir, ils ont décidé de reprendre le travail, vendredi matin.

Ainsi, demain, leurs bras agiles s'emploieront à réparer le temps perdu depuis lundi. Rudes travailleurs, lorsqu'ils le veulent, nul doute qu'ils y parviennent bien vite.

Ils redoutaient, paraît-il, des arrestations en masse et la garantie d'une bienveillance n'excluant point la fermeté, qui ne s'est jamais démentie de la part de M. le Préfet du Nord, a fortifié et rendu définitive une détermination qu'ils avaient, chacun en son particulier, prise dès mercredi, lorsqu'ils furent détrompés concernant la prétendue mort de l'ouvrier terrassier Poulin.

Le Général Commandant le 1er Corps d'Armée visite les troupes.

Jeudi, un peu après midi, M. le général Devignon, commandant le 1er corps d'armée, est arrivé à Dunkerque, où il a inspecté les troupes mobilisées à l'occasion des troubles de lundi.

Lorsqu'il a débarqué les trompettes des cuirassiers et des dragons, qui se trouvaient sur la place de la Gare, ont sonné « Au champ ».

Le général a fait aussitôt cesser les sonneries par un geste de la main.

Il s'est rendu compte des conditions dans lesquelles cavaliers et fantassins sont logés, tant à Dunkerque qu'aux environs, à Coudekerque-Branche, à Petite-Synthe, à Saint-Pol-sur-Mer, etc.

M. Vincent, préfet du Nord, a accompagné le général dans une partie de sa tournée d'inspection.

Quand les femmes s'en mêlent !...

Elles y vont de tout cœur. Nous avons signalé, dans notre compte rendu de la journée de mercredi, la fougue avec laquelle les ouvrières ayant adhéré à la grève générale opérèrent le débauchage des compagnes récalcitrantes.

On pouvait les voir, jeudi encore, parcourant la ville par petites bandes, bras-dessus, bras-dessous, agrandissant leurs pas pour se donner l'air gaillard, interpellant les soldats sans la moindre gêne, parfois en termes grivois.

A midi, 8 fillettes ouvrières franchissaient le pont Thiers en hurlant la chanson, composée à la gloire révolutionnaire des indirectinités du 17e de ligne.

En détail amusant nous revient à ce sujet : ce matin, les ouvrières de filature n'ont elles pas imaginé de se réunir afin d'apprendre toutes, en chœur, la trop fameuse chanson qui, à Dunkerque, a supplanté l'Internationale.

Interview de deux soldats qui regardaient la mer

A Malo-les-Bains, étant allé à la suite de M. le général commandant le 1er corps d'armée nous avons aperçu se loin, sur la plage deux caporaux du 33e de ligne, qui étaient en extase devant la mer houleuse.

Les ayant rejoints, nous leur avons demandé leurs impressions sur le régime auquel ils sont soumis en temps de grève.

Pas mécontentes, les pioupiots. De leur intifière. Ils sont nourris convenablement, assurent-ils. Un peu froid la nuit, sur la paille, par ex... vilain mois de mai, mais, hasta ! à la grève comme à la grève.

Et non deux caporaux du 33e qui s'en allaient « au blanc », — entendez chez le blanchisseur — ont poursuivi leur chemin, qui était un peu celui des écoliers — le fusil en bandoulière, s'arrêtant encore de place en place, pour suivre dans le lointain les évolutions d'un navire.

Le port de Dunkerque souffre-t-il beaucoup des conflits successifs qui l'affectèrent et l'affectent encore ces derniers temps ?

« Rien n'est irréparable, nous dit M. Herbart, Président de la Chambre de Commerce, qu'on prenne contre le privilège des inscrits maritimes. »

En revenant de Malo-les-Bains, sans nous passionner devant la rue du Collège, nous sommes allés sonner au domicile de M. L. Herbart, président de la Chambre de Commerce.

Nous avions déjà visité M. Herbart, lors de la grève des inscrits, il y a près d'un mois. Nous trouvons le même accueil bienveillant que naguère.

Dunkerque est avec Marseille, je crois, nous dit M. le président de la Chambre de Commerce, un des rares exemples de grève complètement générale.

De dommage immédiat à subir par le port de Dunkerque, au bénéfice d'un port français voisin, il ne saurait guère être question, étant donné que tous les ports sont gênés